

Rentrée 2020

LUNDI 31 AOÛT 2020

BONNE RENTRÉE À TOUS !



Organisation de la pré-rentrée :

8h30 à 11h réunion plénière

11h à 12h30 Réunion des équipes des différents chefs d'œuvre, co-intervention, consolidation, AP.

12h30 Déjeuner offert par le lycée.

Nous fêterons le départ à la retraite de M. Touet.

14h30 à 17h30, salle polyvalente

1) Opération commando

Développer la coopération avec les familles

Intervenants : M. Rouquette et proviseur

2) L'ENT

Les principales fonctionnalités

Où trouver les différentes informations pour les professeurs, pour les élèves ?

Intervenants : M. Rouquette et Mmes Dhombres et Orhac

3) Pearlpress

Intervenants : M. Rouquette et Mmes Dhombres et Orhac

11h à 12h30 Réunion des équipes des différents chefs d'œuvre, co-intervention, consolidation, AP

11h à 11h45 Chefs d'œuvre et co-intervention

- **Co-intervention**

Salle D35

- **Chefs d'oeuvre**

Salle D36

11h45 à 12h30 : Consolidation et AP

- **Consolidation**

Salle D35

- **AP**

Salle D36

Ordre du jour réunion de pré-rentrée :

Circulaire de rentrée

L'offre de formation

Les effectifs par division

Les résultats aux examens

Préparation de rentrée

Perspectives année scolaire 2020-2021

Protocole sanitaire

Circulaire de rentrée 2020-2021

Bulletin officiel n° 28 du 10 juillet 2020

L'année scolaire 2020-2021 poursuit quatre priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels ;
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- transmettre les valeurs civiques.

Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

En début d'année scolaire, l'ensemble de notre institution doit veiller à ce que les élèves maîtrisent les connaissances et les compétences indispensables à la poursuite de leur année dans de bonnes conditions. La logique de cycle donne la souplesse nécessaire pour atteindre cet objectif.

De plus, il s'agit de veiller à l'information constante des familles et à leur étroite association au travail accompli par les élèves. Durant la crise sanitaire, l'investissement des parents dans l'enseignement à distance a été essentiel à sa réussite. Ce lien nouveau créé avec les familles doit être approfondi en partageant plus encore avec elles les objectifs pédagogiques et éducatifs poursuivis par l'École. La mallette des parents [<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>] peut utilement donner lieu à des rencontres spécifiques dans les écoles et les collèges.

RESSOURCES EN LIGNE POUR LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Vademecum académique remis à jour à la rentrée qui a pour vocation de donner à la communauté éducative des repères pour la continuité pédagogique.

<https://view.genial.ly/5e7ee734aafed90da9a3cb98>

Nourri depuis le 16 mars par les observations de tous (chefs d'établissements, enseignants, parents, élèves), il s'adresse à la fois aux enseignants et aux parents, et est régulièrement mis à jour.

- Ressources EDUSCOL

- <https://eduscol.education.fr/pid39543/continuite-pedagogique.ht>

A. Identifier les besoins des élèves

a. Les évaluations nationales

Les modalités de passation des tests de positionnement en début de 2de, qui aident les professeurs à identifier les besoins de chaque élève en français et en mathématiques, ont été simplifiées. En outre, un test spécifique de littératie et numératie (Linu), adapté aux 1res années de CAP, est introduit cette année.

b. Les outils de positionnement du CP à la 3e

Pour les autres niveaux, au cours des premiers jours de la rentrée scolaire, des outils de positionnement sont mis à disposition des professeurs. Ces tests, courts et ponctuels, permettent de mesurer instantanément la maîtrise des compétences fondamentales et d'identifier les priorités pour chaque élève.

[\[https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html\]](https://eduscol.education.fr/pid39011/evaluations-de-cp-ce1-6eme-et-tests-de-positionnement-en-seconde.html)

b. Un effort inédit pour renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves

Tous les niveaux sont concernés, avec une priorité pour les classes charnières (CP, 6e, 2de). En outre, à partir de l'expérience acquise durant la période de confinement, les équipes éducatives sont encouragées à mobiliser les outils numériques, notamment dans le cadre de l'aide personnalisée, de Devoirs faits ou des Stages de réussite qui peuvent être proposés à distance aux familles.

Ces dispositifs d'appui sont complétés, du CP au lycée, par le renforcement des Stages de réussite aux vacances d'été, d'automne et de printemps. À l'école primaire, il s'agit de reprendre les bases des savoirs fondamentaux et, en premier lieu, la fluence et la compréhension en lecture, le calcul et la résolution de problèmes en mathématiques. Au collège et au lycée, ces stages sont organisés par groupes de besoins.

Dotation Lycée professionnel Jean Mermoz, Lycée des métiers de la maintenance, de la menuiserie et de la relation client (0340012D)

Accompagnement de dispositifs de soutien à destination des élèves fragilisés scolairement par la crise sanitaire, l'établissement Lycée professionnel disposera d'une enveloppe limitative de **111** HSE.

Appels à projet :

Attente des propositions des coordonnateurs pour le 21 septembre 2020.

Présentation au 1^{er} conseil pédagogique de l'année scolaire.

c. Une rentrée adaptée aux besoins spécifiques des lycées

Pour le lycée, la mobilisation des personnels est de même nature qu'à l'école primaire et au collège. L'effort d'accompagnement est notamment porté sur les élèves entrant en classe de 2de et en 1re année de CAP. Le nombre d'heures d'accompagnement proposées aux élèves est augmenté, au moins jusqu'au mois de décembre.

En outre, au lycée professionnel, afin de permettre aux élèves de 1re et de terminale ainsi qu'à ceux de 2e année de CAP de pouvoir renouer avec la pratique dans un cadre professionnel, les conseils d'administration peuvent décider d'organiser les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) à partir du 7 septembre. Durant la semaine du 1er au 4 septembre, les élèves de 2de professionnelle et de 1re année de CAP bénéficient d'une période d'intégration.

C. Lutter contre le décrochage scolaire

La rentrée scolaire 2020 sera une période cruciale pour prévenir le décrochage, en particulier pour les élèves quittant le collège pour rejoindre un lycée ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Aucun jeune ne doit rester sans affectation. Dès les premiers signes de décrochage, il est important de mobiliser les familles et d'accompagner scolairement et socialement les élèves, en s'appuyant sur tous les moyens alloués aux missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) et plus généralement sur l'ensemble des acteurs de la lutte contre le décrochage, regroupés autour des « plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs ». La mise en œuvre de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans implique également un suivi attentif des jeunes concernés, en lien avec les missions locales.

Le plan de lutte contre le décrochage scolaire

- L'académie connaît un taux de décrochage scolaire plus élevé qu'en moyenne nationale avec :

Des élèves à risque, « décrochant » mais pas encore décrochés et parfois déjà suivis par un GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) au sein de l'établissement

Des élèves pris en charge dans des mesures spécifiques, dites « de remédiation » parce qu'ils ont clairement décroché

Des élèves « perdus de vue », qui n'ont pas donné de nouvelles ou ont cessé de répondre aux sollicitations de la communauté éducative, notamment pendant la crise du COVID-19.

- Le **plan de lutte contre le décrochage** élaboré à l'issue du confinement regroupe les ressources disponibles et les perspectives d'action autour de **5 priorités** :

Priorité 1: Raccrocher les jeunes scolarisés cette année avec leur EPLE ; repérer, redonner envie et rendre actif

Priorité 2: Accompagner les jeunes en difficulté d'orientation ou sans diplôme et sans solution à la rentrée 2020

Priorité 3: Développer avec nos partenaires une réflexion sur les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires

Priorité 4: Accompagner une nouvelle manière de penser le travail personnel, l'autonomie, et l'alliance éducative

Priorité 5: Accompagner les personnels pour une meilleure détection et prise en charge des élèves vulnérables

- Il prévoit également de **renforcer les dispositifs de proximité** :

Les « référents décrochage scolaire » et le **GPDS** (groupe de prévention du décrochage scolaire) dans les établissements pour repérer et soutenir les élèves en risque de décrochage

Les coordonnateurs de la mission de lutte contre le décrochage pour appuyer les établissements dans le montage d'actions de prévention et de remédiation au bénéfice des élèves

III. Poursuivre l'élévation générale du niveau

A. Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux

L'école primaire constitue la première priorité du Gouvernement en matière éducative. Dans la continuité de la politique volontariste qui a été amorcée en 2017, la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) par tous les élèves, notamment les plus fragiles, demeure l'objectif.

a. De nouvelles ressources pédagogiques à la disposition des professeurs

Pour faciliter le travail des professeurs, des ressources de qualité, exploitables dans le cadre de leurs enseignements, sont mises à leur disposition, notamment sur la base des 750 cours réalisés en partenariat avec France 4 [<https://lumni.fr>].

Plusieurs nouveaux guides, élaborés par des professeurs en lien étroit avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale, sont publiés. Ils ont pour objectif de mettre à la disposition de la communauté éducative le meilleur de la recherche et de la pédagogie sur les apprentissages des savoirs fondamentaux..

b. Une formation continue renforcée

Le schéma directeur de la formation continue constitue un cadre national pluriannuel pour une politique de formation ambitieuse et renouvelée.

La formation continue est en effet une priorité pour notre institution car elle est un levier de progrès collectif et un élément essentiel d'épanouissement professionnel.

B. Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études

a. Développer les compétences orales des élèves

La maîtrise de l'expression orale est une compétence indispensable pour la réussite de la vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi la pratique de l'oral est encouragée. L'institution d'une demi-heure d'éloquence en 3e a bénéficié à 365 collèges cette année. L'année prochaine, l'expérimentation est étendue, avec une cible de 1 000 collèges. Au lycée, dans la perspective notamment du Grand oral, la pratique de l'oral fait l'objet d'une préparation et d'une évaluation dans le cadre des différents enseignements. Des formations dédiées à cette nouvelle épreuve sont organisées dans les établissements pour les professeurs concernés. Les pratiques théâtrales sont particulièrement encouragées dans le constant développement de l'EAC.

b. Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation

Durant l'année 2020-2021, le service public d'orientation va pouvoir pleinement tirer profit des transformations engagées pour assurer une meilleure information des jeunes. S'appuyant sur un dialogue étroit entre les rectorats et les régions et avec le concours des psychologues de l'éducation nationale, les collèges et les lycées enrichissent le volet orientation de leur projet d'établissement. Les heures dédiées à l'orientation (12 heures en 4e, 36 heures en 3e, 54 heures en 2de, 1re et terminale du lycée général et technologique et 265 heures sur trois ans au lycée professionnel), doivent permettre aux élèves de découvrir des métiers, des formations et de construire progressivement leur projet de poursuite d'études.

[\[https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html\]](https://eduscol.education.fr/cid48057/orientation-priorites-et-perspectives.html)

Pour aider les lycéens défavorisés à préparer et construire leur parcours, les Cordées de la réussite sont amplifiées. La diversification des établissements « tête de cordée » et la mise en réseau des établissements vont nous permettre d'atteindre l'objectif de 180 000 élèves bénéficiaires.

Enfin, le choix des jeunes est accompagné. Jusqu'aux vacances d'automne, une attention particulière est portée aux élèves qui exprimeraient le souhait de changer d'orientation, afin de faciliter cette démarche. C'est particulièrement le cas pour les élèves de 2de qui souhaiteraient, par exemple, s'épanouir dans une formation professionnelle.

c. Parachever la réforme des lycées

Au lycée professionnel, les travaux du comité de suivi ont permis d'accompagner les professeurs dans la mise en place de la co-intervention et du chef-d'œuvre avec la mise en chantier de banques de ressources. La mise en place du CAP en trois ans peut être offerte, dès le premier trimestre, aux élèves entrant en 2e année de CAP. Le travail en équipe est déterminant : il donne aux formations professionnelles leur sens et participe de leur insertion dans le tissu économique local ou national. Les éventuelles difficultés économiques de la rentrée obligent à porter une attention particulière à l'accompagnement des élèves dans la recherche de stages et de contrats d'apprentissage pour les apprentis.

Cette ambition pour la voie professionnelle est portée par le développement des Campus des métiers et des qualifications qui continuent leur déploiement sur l'ensemble du territoire.

C. Consolider la maîtrise des langues

La maîtrise des langues vivantes est une compétence essentielle pour la réussite des élèves. Le président de la République a fixé comme objectif la maîtrise de deux langues vivantes. C'est en ce sens que le Plan langues vise à consolider les enseignements de langue et en langue. Au collège, il s'agit de continuer à développer **les classes bilingues en 6e**, qui peuvent désormais être ouvertes sans contrainte de continuité avec l'enseignement des langues vivantes proposé dans l'école élémentaire d'origine. Les classes européennes et les enseignements en disciplines non linguistiques continuent leur développement au collège et au lycée. Il s'agit aussi de mieux attester le niveau des élèves avec la création en juin 2021 d'un **test de positionnement en anglais**, en ligne, pour tous les élèves de 3e, conçu par France éducation international. En outre, **chaque bachelier général, technologique et professionnel de la session 2021 disposera d'une attestation de son niveau en langues vivantes A et B**. Ce renforcement de l'enseignement des langues dès l'école primaire passe par la mise en place d'un plan de formation de 30 000 professeurs durant l'année 2020-2021.

La promotion des langues anciennes doit se traduire par l'ouverture d'un nombre de groupes suffisants pour répondre à la demande des familles, notamment pour l'enseignement du grec en 3e.

D. Développer et certifier les compétences numériques des élèves

Le numérique est devenu indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Dans le contexte de crise sanitaire que nous avons connu, il est plus que jamais essentiel d'y préparer tous les élèves pour qu'ils puissent tirer parti des opportunités qu'offre le numérique et développer des usages responsables. Après quatre années d'expérimentation et de co-construction, **le dispositif Pix sera généralisé dans les collèges et lycées, avec une première campagne de positionnement pour tous les élèves à partir de la 5e, l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3e et de terminale, et un accompagnement pédagogique innovant pour les enseignants au travers de la plateforme Pix Orga.**

E. Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture

L'importance de l'éducation physique et sportive (EPS) doit être soulignée, à tous les niveaux d'enseignement. Elle contribue à la santé des élèves, mais aussi à leur confiance en eux et, de manière transversale, à d'autres compétences (esprit d'équipe, respect des règles, etc.).

Les arts et la culture sont essentiels à la formation de l'esprit et au développement de la sensibilité des élèves.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture poursuivent leur action commune pour réussir le 100 % EAC afin que chaque rectorat puisse construire sa propre stratégie territoriale à partir des cinq priorités du quinquennat :

lire, chanter, regarder, s'exprimer à l'oral, développer son esprit critique.

Pour aider les équipes éducatives et les professionnels de la culture à construire leurs projets, les rectorats s'assurent de la bonne utilisation de l'application Adage.

IV. Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée

Pour cette rentrée 2020, à l'occasion de la Conférence nationale du handicap, le président de la République a demandé à ce qu'aucun enfant ne soit sans solution. C'est pourquoi, des moyens budgétaires complémentaires inédits ont été attribués à l'ensemble des académies pour assurer l'accompagnement humain des élèves. Ces moyens supplémentaires permettent de recruter dès à présent les AESH : 8 000 postes supplémentaires sont créés pour l'année prochaine. Un guide de ressources humaines vient préciser le cadre et les conditions d'emploi de ces agents dont l'intégration au sein des équipes éducatives doit se poursuivre [<https://www.education.gouv.fr/devenir-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap-12188>].

Avec l'organisation en pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial), l'attention portée aux personnels spécialisés, la coopération accrue avec les institutions médico-sociales et les moyens nouveaux très importants, l'objectif est de réaliser pleinement le projet d'une école inclusive permettant de personnaliser le parcours de chaque élève.

En outre, l'organisation territoriale de l'École inclusive se poursuit avec la couverture par des Pial de deux tiers des collèges. Ces structures, consolidées dans leur pilotage par la création des postes de coordonnateur et de pilote de Pial, ont vocation à devenir des lieux de formation initiale et continue.

Pour les familles, la rentrée 2020 se traduit par la mise en œuvre d'un numéro vert, national et unique (0805 805 110) qui permet d'écouter, d'informer et d'accompagner les familles.

A. Respecter autrui et s'engager pour la République

a. L'enseignement moral et civique

Le sens du projet républicain doit être un objectif partagé des différents enseignements. Il pose comme principe l'égalité en droit de tous les citoyens. Le gouvernement de l'homme sur lui-même et par lui-même, au fondement même de l'idée républicaine, nécessite que chaque élève comprenne les devoirs qui découlent de ce droit : respect des autres, respect des institutions et des lois.

Le respect du principe de laïcité est essentiel pour la formation des élèves et leur vie collective quotidienne. Les équipes Valeurs de la République de chaque rectorat sont à la disposition des écoles et des établissements pour appuyer la mission de transmission des valeurs de la République et le respect de la laïcité. Les atteintes à la laïcité doivent toutes être signalées pour qu'une réponse concrète soit apportée.

b. Lutter contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement

Chaque membre de la communauté éducative concourt à rendre effectif le principe d'égalité, en exerçant une vigilance accrue alors que des divisions se font jour dans la société. C'est pourquoi la **lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie et la transphobie**, en particulier, sont des priorités tant à l'échelle de la Nation qu'à celle de l'École.

La lutte contre le harcèlement est une priorité de l'École. L'année qui s'achève a montré un bel engagement des élèves. Ainsi, ce sont 10 000 collégiens ambassadeurs qui se sont impliqués et la septième édition du concours Non au harcèlement (NAH) a recueilli la participation de 46 000 élèves. Le 5 novembre 2020 se déroulera la nouvelle Journée NAH. Ainsi, outre les numéros nationaux (le 3020 et, pour le cyberharcèlement, le 0800 200 000), les académies et les départements sont désormais dotés de référents harcèlement.

c. Le Service national universel (SNU)

Le SNU, projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire, vise à assurer la cohésion nationale et territoriale, à développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a imposé une inversion des deux temps du SNU : la mission d'intérêt général se déroule, exceptionnellement cette année, avant le séjour de cohésion. Les volontaires inscrits au SNU en 2020 débutent donc leur mission d'intérêt général à partir du 4 juillet, et ont jusqu'à la fin du mois de juin 2021 pour la réaliser. Les séjours de cohésion sont, quant à eux, reportés aux vacances de la Toussaint et concernent, exceptionnellement également, des élèves de 1re.

B. Agir pour le développement durable

En ce début de XXI^e siècle, l'éducation au développement durable est l'un des enjeux majeurs de notre École. Elle repose sur deux piliers : **connaître et agir**. Sur le premier point, après consultation de la communauté scientifique, d'inspecteurs et de professeurs, le travail du Conseil supérieur des programmes a permis d'accroître la dimension « développement durable » de l'ensemble des disciplines des programmes de la scolarité obligatoire.

Parallèlement, les actions pédagogiques sont encouragées. L'année dernière, **l'élection des éco-délégués** au collège et au lycée a permis une mobilisation des jeunes pour la protection de l'environnement, autour d'une prise de conscience collective et de projets concrets. Cet élan remarquable doit être encore amplifié cette année : **l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes de collège et de lycée**, et encouragée en CM1 et en CM2.

[\[https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html\]](https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html)

C. Dynamiser la participation des élèves à la vie des collèges et des lycées

La démocratie scolaire constitue un élément essentiel de la vie des établissements car elle renforce la cohésion entre élèves et avec les équipes éducatives. La crise sanitaire que notre pays a traversée s'est traduite par la mobilisation sans précédent des élus lycéens au service de leurs camarades. L'engagement des élèves dans la vie de leur établissement est un élément fondamental de leur apprentissage des valeurs démocratiques et de la culture de l'engagement. L'année prochaine sera l'occasion d'échanger avec les élèves sur les moyens d'enrichir la vie démocratique des collégiens notamment.

La réussite de nos élèves dépend de la mobilisation individuelle et collective. Plus que jamais en cette rentrée 2020, l'École de la République doit être à l'avant-poste du progrès social.

La contractualisation 2016-2019

Objectif n°1 : *L'attractivité des formations et améliorer l'image de marque de l'établissement.*

Motiver les élèves et promouvoir la formation.

Poursuivre la stratégie de professionnalisation de l'établissement.

Objectif n°2 : *La réussite aux examens pour faciliter l'insertion dans la vie professionnelle.*

Limiter le nombre de réorientations, renforcer les liens avec le monde de l'entreprise pour développer des partenariats et l'intégration.

Objectif n°3 : *Former des élèves autonomes, citoyens, adultes responsables de demain.*

Mettre en œuvre une politique de vie scolaire qui favorise le sentiment d'appartenance à l'établissement à travers les parcours éducatifs.

Projet d'Académie 2019 - 2022



Axe 1 : Des valeurs pour l'académie

Promouvoir une Ecole Républicaine, citoyenne, inclusive, équitable, ouverte.

- Les valeurs de la République et les compétences indispensables à la vie sociale
- Les principes de notre service public
- Vers une transition du lien Ecole-Famille
- Le refus de toute forme de violence

Axe 2 : Une académie qui réussit :

Garantir à chaque élève l'acquisition du socle commun, un parcours scolaire et universitaire ambitieux et/ou une insertion professionnelle réussie.

- S'appuyer sur les données disponibles et les évaluations
- Les principes de notre service public
- Transformer les Lycées
- Renforcer l'équité scolaire entre les territoires et les publics
- Intégrer l'orientation dans les apprentissages

Axe 3 : Une académie qui coopère :

Développer la coopération entre les élèves, construire une équipe soudée et efficace avec les familles et les partenaires éducatifs.

- Installer la coopération entre élèves
- Accroître le travail en commun au sein de la communauté éducative
- Collaborer avec les parents
- Poursuivre et enrichir la coopération avec les partenaires

Axe 4 : Une académie qui sait être proche, innovante et éco-responsable :

Développer sur l'ensemble du territoire académique une offre de services innovants de nature à répondre à l'ensemble des acteurs de l'éducation nationale et de leurs usagers.

- La proximité pour mieux accompagner les personnels
- La rénovation des modalités d'accueil des élèves de leur famille et des usagers
- L'adaptation des services de l'éducation nationale aux différents niveaux de pilotage
- L'apport des nouvelles technologies au service d'une administration plus accessible et plus performante

LES FORMATIONS DISPENSEES

	C A P		Baccalauréat Professionnel 3 ans		Post Bac
	Industriel	Tertiaire	Industriel	Tertiaire	1 ^{ère} année BTS
3 ^{ème} Prépro (48 élèves)	Menuisier Technicien Agenceur	Employés de Commerce Multi- Spécialités (ECMS) Employés Vente Option B	2 ^{de} Maintenance Auto Option véhicules particuliers 2 ^{de} Maintenance Nautique 2 ^{de} Menuisier Technicien Agenceur. 1 ^{ère} Maintenance Auto Op-tion véhicules particuliers 1 ^{ère} Maintenance Nautique 1 ^{ère} Menuisier Technicien Agenceur. Term Maintenance Auto Option véhicules particuliers Term Maintenance Nautique Term Menuisier Technicien Agenceur.	2 ^{de} Métiers Relation Clients Usagers 1 ^{ère} Commerce 1 ^{ère} Vente 1 ^{ère} Accueil Relation Clients usagers Term Commerce Term Vente Term Accueil Relation Clients Usagers	Management commercial opérationnel
Section européenne anglais DNL commerce					

Affectation des élèves 2020-21

- A l'entrée dans la voie professionnelle – Seconde Pro et surtout en 1ère année de CAP – des tensions importantes cette année
- 12540 candidats: + 1300 par rapport à 2019
- 74,8% d'admis: - 9,3 points
- 3154 non admis: + 1370 par rapport à 2019
- (dont 1790 élèves de 3ème générale et 418 de 3ème préparatoire).

Tous les départements voient se dégrader leur taux d'admission, mais les Pyrénées-Orientales connaissent toujours la situation la plus tendue.

➤ Le tour suivant de juillet

- 758 candidats: diminution de 177 par rapport à 2019
- 64,3 % admis: + 8 points par rapport à 2019
- 447 non admis: + 111 par rapport à 2019

Le Gard et l'Aude en situation plus difficile dans cette phase

➤ Un deuxième « tour suivant »: le 11 septembre

Modifications de la structure

- **Augmentation de la capacité d'accueil**

15 places supplémentaires pour une division de 1^{ère} année CAP équipier polyvalent du commerce

- **Changements des désignations des classes de tertiaire**

CAP

Equipier polyvalent du commerce

Baccalauréat professionnel

Métiers de l'accueil (ARCU)

Métiers du commerce et de la vente option A

Métiers du commerce de de la vente option B

- **Ouverture d'une section de technicien supérieur**

1^{ère} année BTS MOC

Les effectifs par division

CPE



Résultats aux examens

Préparation de la rentrée

Accueil des élèves

PFMP

Les emplois du temps provisoires jusqu'au vendredi 18 septembre, nouveaux EDT le 21 septembre

Accueil des élèves



Lundi 31 août

A 17h00

Accueil des internes

1^{ère} et Terminale CAP et BAC PRO.

Mardi 1^{er} septembre

De 9h à 12h

Toutes les classes de Terminale CAP et BAC PRO :
(TECMS, TEVB, TMFA, TMAA, TMN, TTMA, TARCUI, TCOM, TVEN).

Ces classes n'auront pas cours le mercredi 2 septembre.

De 14h à 16h

☞ Toutes les classes de 1^{ère} bac pro : (1MAA,1MN,1TMA,1PROMAC (ex ARCU),1PROCVA (ex commerce),1PROCVB (ex vente)).

☞ Les classes de 3^{ème} prépa-métiers.

Ces classes n'auront pas cours le mercredi 2 septembre.

A 17h00

Accueil des internes

1^{ère} CAP et 2^{ndes} bac pro.

Mercredi 2 septembre

De 9h à 12h

☞ Toutes les classes de 1^{ère} année CAP :
(1CAPEPC1, 1CAPEPC2, 1MFA).

☞ Les classes de seconde professionnelle :
(2MAA,2MN,2TMA, 2MRC1,2MRC2,2MRC3).

☞ Les étudiants du BTS MOC.

Jeudi 3 septembre

Reprise des cours pour **toutes les classes** (selon l'emploi du temps de chaque division).

PFMP

CALENDRIER DES PFMP ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Les emplois du temps

Les perspectives année 2020-2021

Le défi réussir cette année scolaire suite au confinement et à l'état d'urgence sanitaire

Continuité pédagogique mobiliser les élèves autour des savoirs et des apprentissages

Mise en place d'un protocole pour un éventuel confinement

Fin de l'écriture du nouveau projet d'établissement

Poursuite du comité de pilotage projet éducatif partagé

Développer les relations avec les familles

Poursuite transformation de la voie professionnelle niveau terminal

Protocole sanitaire

Mise à jour du 26 août 2020 sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/rentree-2020-modalites-pratiques-305467>

Un principe d'accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Dans le cas où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, mise en place d'un **plan de continuité pédagogique pour assurer l'enseignement à distance (deux hypothèses sont envisagées).**

Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire repose toujours sur **cinq fondamentaux** : la distanciation physique ; l'application des gestes barrière ; la limitation du brassage des élèves ; le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ; la formation, l'information et la communication.

Les principaux changements:

Les gestes barrières

- ☞ la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves;
- ☞ le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et extérieurs pour les collégiens, les lycéens et les personnels.

Le brassage des élèves

- ☞ la limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire mais conseillé.

La désinfection et le nettoyage

- ☞ l'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est désormais autorisé;
- ☞ des objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe peuvent être mis à disposition .
- ☞ un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple);
- ☞ les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

**LIMITATION DU BRASSAGE ELEVES SENS DE CIRCULATION
EN VIGUEUR A COMPTER DU 31 AOUT 2020**

BATIMENT A

MONTEE	DESCENTE
ESCALIER CENTRAL	ESCALIER LATÉRAL

BATIMENT B

MONTEE	DESCENTE
UTILISATION DE LA RAMPE	ESCALIER DU BÂTIMENT B

BATIMENT D

SALLES D44, D35, D19, D23

ENTRÉE ET SORTIE PAR LES PORTES ACCÈS COURS DE RÉCRÉATION

POUR ACCÉDER AUX AUTRES SALLES DE COURS DU BÂTIMENT D

UTILISER LES COULOIRS HABITUELS

ATELIERS DE MECANIQUE AUTO ET MENUISERIE

ENTRÉE ET SORTIE DU CÔTÉ PORTAIL MÉCANIQUE AUTO RÉCEPTION DES VÉHICULES